



FORUM 2009

DES IDÉES POUR LES POSTES D'ATTENTE
Design Montréal lance un concours 9

PHOTO REPORTAGE
Les virages du 16 novembre 13, 14, 15, 16

TAXI À LOUER
Un propriétaire averti en vaut deux! 17

TAXIS VERTS
Lancement officiel du programme 18, 19

3, 4

21

LA SÉCURITE DES CHAUFFEURS

PORTRAIT DE MICHEL DEMERS « Mon père était laitier... »

Gros travail d'analyse

Cette journée du 16 novembre fut mémorable. Près de 200 participants ont assisté à des présentations d'un grand intérêt pour les propriétaires et les chauffeurs de taxi. Entre autres: l'annonce officielle du programme Taxi Vert pour réduire les gaz à effet de serre et les frais d'exploitation; des statistiques sur la sécurité des chauffeurs et un volet Mémoire présentant un hommage à nos bâtisseurs, ceux qui font que l'industrie évolue et s'améliore au fil des années. Merci à nos partenaires, aux participants et à toute l'équipe du BTR qui a permis la tenue de cette journée.



Le 16 novembre dernier, sous le thème « Un virage pour mon taxi », se tenait le deuxième forum de l'Industrie du taxi à Montréal. Lors de cette rencontre, les représentants de l'industrie ont dévoilé la maquette d'un nouveau lanternon et d'un support

permettant l'affichage publicitaire sur les taxis.

Les plus vieux dans le métier se souviendront de la campagne « Mon Amérique » de la Brasserie Miller. En 1997, le Bureau du Taxi avait mis sur pied, de concert avec une entreprise de publicité, un projet pilote qui avait permis la modification du règlement afin d'autoriser cette campagne publicitaire du

21 juillet au 30 septembre 1997. Les véhicules étaient tous peints en jaune et les inscriptions apparaissaient sur les portes avant et arrière. Cette campagne était assortie d'une étude visant à évaluer les perspectives économiques et la faisabilité d'étendre cette expérience pilote à tous les taxis du territoire. Un rapport a été produit par une firme externe. Ce rapport a été transmis aux ligues de taxi et un comité de travail a été mis en place. L'industrie n'ayant pu s'entendre, le projet a échoué.

Il a fallu attendre jusqu'en 2009 afin de voir apparaître un nouveau projet d'affichage publicitaire. Ce projet est d'autant plus



important qu'il marque, pour une première fois, un large consensus au sein de l'industrie et qu'il permettra de générer de nouvelles sources de revenus.

Ce projet est également d'une importance capitale, car il signifie un virage important et une nouvelle image distinctive pour les taxis de Montréal. Il faut donc saluer les artisans de l'industrie du taxi pour cette réussite.

Richard Boyer Assistant-directeur, SPVM





FINANCEMENT FACILE

Achat de permis Taxi Refinancement de permis

Conditions de prêt taxi exceptionnelles

Pas de frais cachés

Réponse en 48 heures

Ristourne intéressante



EQUIPE PROFESSIONNELLE ET COURTOISE



PIONNIERS
DANS LE
FINANCEMENT TAXI
DEPUIS 30 ANS

APPELEZ-NOUS,
VOUS SEREZ SURPRIS!

FARES KHOUBBIEH

Directeur financement taxi

Centre de services Saint-Paul

5599, rue Laurendeau, Montréal (Qc) H4E 3W2

Siège social

2645 rue Allard Montréal (Qc) H4E 2L7

514 765-3577 poste 241



COMITÉ DE TRAVAIL

L'année 2009 a été marquée par plusieurs incidents malheureux dont les chauffeurs ont fait les frais. Avec un événement tragique, celui de la mort d'un chauffeur au début de décembre, qui a profondément secoué tout le milieu. La sécurité des chauffeurs est une préoccupation dominante dans l'industrie du taxi, et ce, depuis des années. Il reste encore beaucoup de travail à faire pour tenir compte à la fois des contraintes et des besoins des chauffeurs. Mais le dépôt des recommandations du comité mis en place en juin 2009, leur adoption rapide et leur mise en place constituent une priorité du BTR.

Font partie du comité les organismes suivants: TAQ (Mario Sabourin), CPCDIT (Dominic Roy, Benoit Vallée), Proprio Taxi (Dory Saliba), AHTT (Max Louis Rosalbert), MTQ (Denis Cartier), SPVM Sécurité routière (SGT Ronald Rochon), SPVM Recherche et planification (Maurizio D'Élia), BTR Contrôle et règlementation (Chelène Coulanges), BTR (Benoit Jugand).

Le comité s'est donné comme objectif de faire l'analyse des 41 propositions du rapport de 1997, d'actualiser les recommandations, de faire l'analyse statistique de la criminalité et d'effectuer un sondage.

Parmi les recommandations, favoriser l'implantation de postes d'attente de taxi à proximité de commerce ouvert la nuit constitue une priorité pour le BTR. La sensibilisation des chauffeurs est devenue obligatoire et fait maintenant partie de la formation.

LES PISTES DE SOLUTION PRÉLIMINAIRES PRIVILÉGIÉES : AU COURS DE L'ANNÉE 2010, LES SUJETS D'IMPORTANCE RETENUS SONT :

- réactiver le programme *Partenaires en prévention*;
- ► favoriser la carte de crédit ou de débit afin de réduire le paiement en monnaie;
- ▶ mettre à contribution les nouvelles technologies: GPS, bouton d'urgence relié directement au 9-1-1, implantation d'un système de caméra de sécurité;
- rendre obligatoire un signal lumineux 9-1-1 sur les lanternons;
- offrir de la formation aux chauffeurs.

Un rapport du comité de travail sur la sécurité sera déposé au cours des premiers mois de 2010, le comité se donne un horizon de 5 ans pour la mise en application des recommandations.



ANALYSE STATISTIQUE

Afin de dresser un portrait de la situation d'agressions, dont sont victimes les chauffeurs de taxi, la Section Recherche et Planification du SPVM a entrepris une analyse statistique des faits signalés aux policiers. La période d'étude couvre une dizaine d'années. Les données préliminaires sur les faits rapportés aux policiers sur la victimisation des chauffeurs de taxi de Montréal sont les suivantes :

La criminalité contre les chauffeurs de taxi et sa répartition :

- De 2000 à 2008, on enregistre, au SPVM, une cinquantaine de vols qualifiés de chauffeurs de taxi par année, soit presque trois fois moins que de 1986 à 1996.
- ► Un chauffeur de taxi a été tué, en devoir, de 1999 à 2009, comparativement à huit chauffeurs de 1986 à 1996.
- ▶ De façon générale, selon les données policières, il n'y a pas vraiment de points ou quartiers « chauds » de la criminalité contre les chauffeurs de taxi. Les crimes semblent se produire un peu partout sur l'île de Montréal.
- ➤ Trois vols qualifiés sur quatre se produisent entre 22 h et 6 h du matin. Plus spécifiquement : 40 % des vols qualifiés se produisent en l'espace de 3 heures, soient entre 3 h et 6 h du matin.

Le modus operandi des suspects

Selon les événements criminels rapportés aux policiers, on pourrait distinguer 3 types de vols qualifiés contre les chauffeurs de taxi.

1 VOLS QUALIFIÉS CLASSIQUES

- ▶ De façon générale, ce sont des vols qui semblent prémédités.
- ▶ 2 fois sur 3, il y a plus d'un suspect.
- ▶ Dans 70 % des cas, les clients ont été pris directement sur la rue.
- ▶ Dans 41 % des cas, le vol est exécuté à l'aide d'un couteau et dans 20 % avec une arme à feu.
- ▶ Dans la plupart des cas où il y a deux suspects ou plus, c'est le suspect assis derrière le chauffeur de taxi qui fait le premier mouvement.
- ➤ Dans plusieurs cas, les suspects vont tenter de faciliter leur fuite en brisant la radio dans le taxi ou en volant les clés de la voiture.

2 VOLS QUALIFIÉS OPPORTUNISTES

- ▶ De façon générale, ce sont des vols qualifiés qui semblent moins prémédités et qui font souvent suite à un conflit avec le chauffeur de taxi
- ▶ Dans ces cas, ce sont souvent les effets personnels du chauffeur ou de l'argent qui sont visibles par le suspect qui sont volés.

3 VOLS QUALIFIÉS SUITE À UN REFUS DE PAYER

▶ Il s'agit de conflits entre chauffeurs et clients, suite à un refus de payer de la part du client. Il s'en suit une altercation physique entre chauffeur et client et ce dernier s'en va sans payer.

Le sondage sur la victimisation des chauffeurs de taxi : données préliminaires

Un sondage auprès des chauffeurs de taxi est en cours afin d'avoir une connaissance plus réaliste des risques de victimisation et de l'insécurité des chauffeurs de taxi. Entre 150 et 200 entrevues seront réalisées. Minovembre 2009, 70 entrevues ont été effectuées. Voici les principaux résultats préliminaires de ce sondage.

- ▶ 50 % des chauffeurs de taxi estiment que leur emploi est sécuritaire. Cependant, cette estimation varie en fonction de leur horaire de travail. Pour les chauffeurs qui travaillent habituellement ou quelques fois de nuit, 70 % estiment que leur emploi est peu ou pas du tout sécuritaire.
- ▶ 75 % des chauffeurs de taxi n'ont jamais été victimes de vols qualifiés dans leur carrière.
- ▶ Pour les 25 % des chauffeurs qui ont été volés, 3 fois sur 4, les voleurs n'ont pas utilisé d'arme et n'ont pas agressé physiquement le chauffeur. Donc, la prévalence de vols avec arme ou agression dans la carrière d'un chauffeur semble assez rare.
- ▶ Presque la totalité (98 %) des chauffeurs de taxi a déjà eu des passagers qui sont partis sans payer et 20 % des chauffeurs ont déjà été agressés physiquement lors de refus de payer.
- D'après les chauffeurs, le meilleur moyen pour réduire les vols et agressions par des passagers est la paroi de sécurité (pour 37 % des chauffeurs), suivi du bouton de panique (23 %) et des caméras de surveillance (22 %).

NOUVELLES DANS LE MONDE DU TAXI

LIMITES DE VITESSE

Depuis fin décembre 2009, la ville de Montréal et cinq arrondissements ont commencé à implanter le programme de réduction de la limite de vitesse, passant de 50 à 40 km/h dans les secteurs résidentiels.

Pourquoi cette nouvelle limite de vitesse?

Le plan de transport de Montréal a pour objectif de diminuer de 40 % les accidents d'ici 2018. Plusieurs mesures ont déjà été mises en œuvre pour accroître la sécurité des déplacements :

- programme de sécurisation des intersections,
- ▶ installation de feux à décompte numérique,
- ▶ intensification des campagnes de sécurité routière.

Toutes ces mesures ont contribué à réduire de façon significative les accidents sur le territoire de l'agglomération depuis 2007. Fin 2008, on constatait une réduction de 13 % des décès, toutes catégories d'usagers de la route confondues.

La réduction de la limite de vitesse à 40 km/h vient s'ajouter à ces mesures qui améliorent la qualité de vie des Montréalais. Elle permettra de réduire les risques d'accident et la gravité des blessures. Heurté par un véhicule roulant à 50 km/h, la probabilité de décès d'un piéton est de 70 %, elle n'est que de 25 % lorsque le véhicule roule à 40 km/h.

L'impact de cette mesure sera évalué afin de vérifier si les objectifs poursuivis en matière de comportements et de bilan routier sont atteints.

Comment ça fonctionne?

Règle générale, la vitesse sur les artères demeure à 50 km/h, limite qui s'applique également aux zones industrielles, ainsi qu'aux voies réservées et service rapide par bus. La limite de 30 km/h est en vigueur dans les zones scolaires et aux abords des parcs, selon la signalisation actuelle.

Pour l'implantation de la limite de 40 km/h, on a retenu le concept de « secteur », afin de réduire le nombre de panneaux de signalisation à installer. À l'entrée d'un secteur comprenant des rues résidentielles, le conducteur voit le panneau MAXIMUM 40 — SECTEUR. Il doit respecter cette vitesse tant qu'il ne voit pas un panneau indiquant une autre limite de vitesse. On peut également retrouver des panneaux de signalisation à 40 km/h sur des rues qui doivent être assujetties à cette limite.

Les arrondissements touchés par cette mesure depuis fin décembre sont :

- ► Pierrefonds-Roxboro
- ► Saint-Laurent
- ► Rosemont-La Petite-Patrie
- ▶ Deux secteurs de l'arrondissement Ville-Marie
- Lachine (date prévue d'implantation : Janvier 2010)

40 MAXIMUM



RUMEURS... RUMEURS... RUMEURS... RUMEURS...

Ces derniers temps, des rumeurs circulent voulant que les inspecteurs du Bureau du taxi et du remorquage de la Ville de Montréal ne puissent intercepter et faire une demande d'identification auprès de chauffeurs de taxi. Sachez que ces rumeurs ne sont que des rumeurs et qu'il en est tout autrement. Vous êtes invités à prendre connaissance des articles 4 et 100 du règlement sur le transport par taxi RCG 08-022.

ARTICLE 4 – Le directeur, les inspecteurs et les policiers de la Ville sont chargés d'appliquer la Loi concernant les services de transport par taxi et les règlements adoptés en vertu de celle-ci, notamment le présent règlement. Ils sont autorisés à :

— faire immobiliser une automobile utilisée sur un chemin public pour effectuer un transport de personnes auquel s'appliquent la Loi et le présent règlement; — en faire l'inspection et examiner tous documents et rapports relatifs à l'application de la Loi et du présent règlement (permis de conduire, permis de travail, certificat d'immatriculation, livret d'inspection avant départ et convention de garde).

ARTICLE 100 – À la demande du directeur, d'un inspecteur ou d'un policier de la Ville, le chauffeur doit, aussitôt que possible, immobiliser son taxi afin de se soumettre à une vérification.

Par les inspecteurs Guy Milmore et Frédérik Larose

Ces articles du règlement émanent directement de la *Loi concernant les services de transport par taxi*, L.R.Q., chapitre S-6.01. Vous retrouverez ces mêmes dispositions à l'article 67.

En conclusion, sachez qu'un chauffeur de taxi qui refuse de s'immobiliser ou de fournir tout document pertinent à un inspecteur commet une infraction et se verra remettre une contravention de 125 \$ à 500 \$. Est-ce que cela en vaut vraiment la peine? C'est un songez-y bien!

FAIT COCASSE / TAXIMÈTRE

Lors d'un changement de propriétaire de taxi, il est demandé d'apporter le certificat de vérification et le certificat du taximètre. Certains chauffeurs prennent cette directive au pied de la lettre et se présentent au comptoir avec... le taximètre au complet et les fils qui pendent! Ceci occasionne une perte de temps et des frais de réinstallation pour le nouveau propriétaire. Pas une très bonne façon de souhaiter la bienvenue!

SPINELLI TOYOTA synonyme de fiabilité



CAMRY 2009

Maintenant disponible en version hybride



PASSIONNÉ DE L'AUTOMOBILE DEPUIS 1922

PROGRAMME SPÉCIALEMENT CONÇU POUR LES TAXIS

Contactez: PAUL NOORY

Gérant, Ventes véhicules neufs paul.noory@spinelli.com

SPINELLI

TOYOTA

Lachine

561, boul. Saint-Joseph (angle de la 6º avenue)

514 634-7171

SPINELLI toyota.com



Travailleurs Autonomes Québec inc. est une organisation qui a été créée pour vous et avec vous. Parmi ses nombreux avantages, TAQ est reconnue principalement pour son service juridique, ainsi que pour sa présence et la tenue de ses activités auprès de toutes les instances reliées à l'industrie du taxi, que ce soit dans le domaine municipal, gouvernemental, CTQ, CRQ, SAAQ et BTR. En joignant TAQ, vous prenez assurément la bonne décision pour simplifier l'exercice de votre profession! Faisons équipe afin de vous faire reconnaître comme des professionnels de votre métier. Ensemble, nous trouverons des solutions pour l'industrie du taxi. C'est avec votre implication que nous allons améliorer vos conditions de vie, de travail, ainsi que vos revenus.



Travailleurs Autonomes Québec inc. 2350, avenue de Lasalle Montréal (Québec) H1V 2L1 514-599-2026 / 1-800-563-1133

Visitez notre site internet à l'adresse : WWW.TAQ-INC.QC.CA

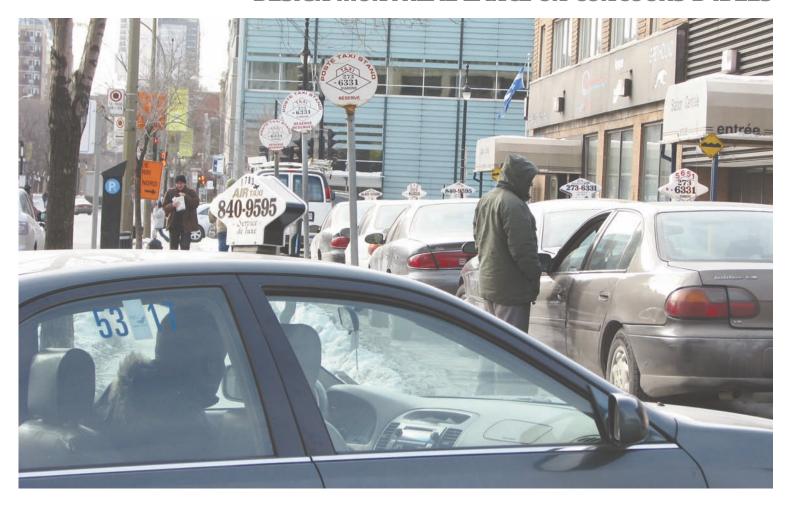
www.aste.gc.ca



Informez-vous!

LE TAXI PREND SES AIRES!

DESIGN MONTRÉAL LANCE UN CONCOURS D'IDÉES



COMMENT MIEUX IDENTIFIER ET AMÉNAGER LES POSTES D'ATTENTE DANS LA VILLE.

Les postes d'attente constituent un milieu de vie pour les chauffeurs. Ils discutent et échangent de l'information en attendant le client. Et l'attente peut parfois être longue.

Le poste d'attente actuel présente de nombreuses lacunes, tant pour le chauffeur de taxi que pour le client. Un simple petit panneau l'identifie; il manque de visibilité et de caractère, et pourtant il s'agit d'un lieu important. Sans identité, ces postes d'attente peuvent être difficiles à localiser pour les citoyens et touristes. Comment peut-on améliorer cette situation? D'abord en lançant un concours d'idées, ce que fait Design Montréal en janvier 2010. L'objectif général du concours est de stimuler le débat et l'intérêt pour la qualité des espaces publics à

Montréal, et de permettre aux concepteurs de proposer leur vision d'aménagement de cet espace. Le concours d'idées vise à nourrir la réflexion sur cet aspect important de la vie économique montréalaise. Il ne s'agit pas d'un concours de projet visant la réalisation de l'une ou l'autre des propositions reçues, mais bien d'un processus de création.

Les concepteurs de toutes disciplines sont invités à réfléchir à cet espace public partagé par le client et le chauffeur de taxi et, plus spécifiquement, à illustrer diverses possibilités d'aménagement de ces postes d'attente.

Le concours d'idées est anonyme et ouvert à tous les professionnels. Les propositions seront analysées et évaluées par un jury sur la base des critères suivants :

- la qualité de l'expérience usager,
- ► la définition d'une identité propre aux lieux d'attente,

- les qualités innovatrices et esthétiques du projet,
- son intégration au milieu urbain, ainsi que l'ambiance engendrée par l'intervention.

Le concours sera lancé en janvier 2010 et les propositions seront connues au printemps.

Le concours est piloté par le bureau Design Montréal (Ville de Montréal) en collaboration avec le Bureau du taxi et du remorquage et avec le soutien de l'industrie du taxi.





Le BTR souligne le travail de ses bâtisseurs en leur remettant une plaque commémorative. Les photos de la remise vont faire partie du « Petit musée du BTR » qui témoignera de l'histoire du taxi à Montréal, avec costumes, photos, lanternons, taximètres, tous ces objets qui font partie du quotidien des chauffeurs. C'est dans le cadre de ce projet que trois personnes ont été honorées, lors du Forum 2009.

ANDRÉ VALLÉE

M. André Vallée a œuvré pendant plus de 35 ans dans le domaine du taxi. Longtemps trésorier de la Lique de taxis de Montréal, il a apporté sa contribution dans les dossiers importants comme la Sécurité, le Syndicat et le Plan de rachat en compagnie du président de l'époque M. Gilles Léveillé. Ces actions ont permis de structurer l'industrie telle gu'on la connaît aujourd'hui. André Vallée a contribué de façon magistrale et sur une longue période à la mise en place d'une industrie plus saine et plus rentable pour les chauffeurs et propriétaires. Pour Michel Demers, André Vallée fut une source d'information importante lorsque celui-ci est entré en fonction au Service de circulation de la ville de Montréal. début des années 90. Il a su lui communiquer la culture, les attentes et les besoins du milieu du taxi. André Vallée a travaillé avec détermination à obtenir plus de postes d'attente, une meilleure représentation des chauffeurs et des mesures pour contrer le transport illégal. Il a participé aux négociations pour l'achat de voitures neuves et au projet des voies réservées. Bien qu'à la retraite, André Vallée agit toujours comme représentant pour Taxi CO-OP Montréal. Il répond toujours présent dès que l'on a besoin d'information, de photos ou d'évènements permettant de comprendre une situation. M. Vallée connaît pratiquement tout le monde et tout le monde le connaît! Mémoire vivante, André Vallée adore son métier. Le taxi, c'est toute sa vie.

JEAN-CLAUDE HERNANDE

Originaire d'Haïti, M. Hernande émigre au Canada en 1979 et s'installe à Montréal. Son premier emploi : coupeur et presseur dans une manufacture de textile, angle Chabanel et boulevard Saint-Laurent. Il se heurte rapidement à une dure réalité : les Noirs sont victimes de discrimination raciale et ne sont pas privilégiés dans l'attribution des tâches. Lorsqu'une occasion de devenir chauffeur de taxi se présente un an plus tard, il l'a saisie.

Au début des années 80, les chauffeurs de taxi noirs ne sont pas nombreux et plusieurs compagnies de taxis n'en veulent pas. Commence alors une longue route pour M. Hernande afin de défendre les droits des Noirs. En compagnie de guelgues collègues, il fonde l'Association haïtienne des travailleurs du taxi, un organisme voué à la lutte contre la discrimination raciale. Et les dossiers sont nombreux : ségrégation de la part des compagnies, favoritisme sur les postes d'attente, organisation de manifestations, etc. Il mettra également sur pied un système d'entraide permettant aux chauffeurs d'acheter des permis de taxis. Dès qu'un collègue épargne 100 ou 200 dollars, l'argent est prêté à un chauffeur pour qu'il puisse acheter son permis. De cette façon, les chauffeurs noirs réussissent à mettre la main sur plusieurs permis, se libérant ainsi de l'emprise des compagnies.

M. Hermande a également collaboré au groupe d'étude chargé d'évaluer les moyens pour augmenter la sécurité des chauffeurs: code 13, vitre antiballes, caméra de surveillance, GPS, système «Boomerang», bouton de panique. Aujourd'hui, âgé de 70 ans, il travaille à temps partiel. Il est fier de ses

GINGRAS TAXIMÈTRE-CELLUBEL COMMUNICATIONS INC.

5844 des Écores, #100, Montréal (Québec) H2G 2J1

514-272-3924 / fax 514-277-2656 / sans frais 1-877-272-3924

Taximètre NG de Garvin électronique Garantie de deux ans pièces et main d'œuvre



Radio Kenwood TK-7102 TK-7160 TK-8102 TK-8160 Garantie deux ans pièces et

un an sur main-d'œuvre

Dome A-11 et dome VISA disponibles Mandataire de la CTQ (validation) Contrat de service disponible sur la majorité des modèles de radio

Nous réparons et installons toutes marques de compteurs et de radios. Venez nous rencontrer!

NOUS SOMMIES & A VOTRE SERVICE



réalisations. Il n'hésite pas à proclamer son amour du métier, bien que celui-ci soit dur et que les journées de travail soient longues. Il veut faire reconnaître le métier de chauffeur de taxi et que l'on reconnaisse leur travail à sa juste valeur. Il fait des représentations auprès de l'industrie afin de transférer l'expérience des anciens auprès de la relève. Épris de justice, les guestions de ségrégation le préoccupent toujours. M. Hernande a participé activement au processus d'intégration des chauffeurs noirs à l'industrie montréalaise du taxi, et ce, en étroite collaboration avec le BTR. Son implication a permis la réalisation d'un climat de travail plus sain et une meilleure collaboration avec tous les intervenants.

LOUISETTE DESPRÉS

Au service de la CUM depuis 1981, octobre 2008 a sonné l'heure de la retraite pour Louisette Després, chef de division. Entrée au service du BTR comme secrétaire en 1987, dès la création de l'organisme. Son mandat? Travailler en lien direct avec l'industrie. Ses outils : une table de concertation qui réunit tous les intéressés et une réglementation qui reflète les préoccupations réelles de l'industrie.

Louisette Després avait une obsession : agir sur la quantité et la qualité des services offerts. Elle va batailler et mener de front plusieurs dossiers pour arriver à ses fins, en privilégiant des relations harmonieuses entre les différents intervenants. Ce qui aura pour effet de favoriser un haut niveau de concertation du milieu. Elle a beaucoup contribué à la réputation du BTR, celui-ci est perçu comme un organisme sensible aux demandes de l'industrie. Le milieu prête une grande confiance en son intégrité et Louisette Després n'y est pas étrangère. Elle a également supervisé la plus vaste enquête de transport illégal qui a duré plus d'un an et qui a conduit à la révocation d'une vingtaine de permis. Un grand nettoyage dans l'industrie.

Richard Boyer, son patron, dira que c'est elle qui a favorisé le développement du transport adapté, un élément majeur dans l'amélioration de l'offre de services. Le transport adapté a été une cause importante pour Louisette Després. À la flotte de taxis, s'ajoutent maintenant des taxis adaptés capables d'accueillir des passagers en fauteuil roulant. Le BTR travaille depuis, de concert avec les organismes représentant les personnes handicapées. C'est par sa ténacité,

sa rigueur et son professionnalisme que Louisette Després a permis l'aboutissement de ce dossier complexe.

C'est aussi Louisette Després qui a permis l'adoption de règles pour l'amélioration des véhicules: rajeunissement des véhicules, amélioration générale de l'état et de la propreté des voitures. L'industrie du taxi à Montréal, c'est 4 500 taxis et 37 millions de courses par année. Louisette Després a beaucoup contribué à son développement.

À SES BÂTISSEURS, LE BTR DIT MERCI.

général taximètre...

1258, Laurier Est Montréal • Québec • H2J 1H1

Tél.: (514) 523-2681 Fax.: (514) 523-0113 Vente et réparation de taximètres

Installation de taximètres et radios

Fabrication de lanternons

Général Taximètre Inc. est mandataire de la CTO





Laissez-vous votre taxi sans surveillance sur un poste d'attente? Si oui, sachez que cette pratique est illégale et que ça pourrait vous coûter cher.

Depuis juin 2008, la nouvelle version du règlement sur le taxi RCG 08-022 est entrée en vigueur. Il y est stipulé, à l'article 131, alinéa 2: Nul ne peut laisser sans surveillance un taxi stationné sur un poste d'attente. En l'absence du chauffeur, ce taxi est réputé être sous la garde du titulaire du permis de propriétaire de taxi en services réguliers. Un constat d'infraction émis en vertu du deuxième alinéa peut-être signifié selon le mode de signification prévu à l'article 158 du Code de procédure pénal du Québec (LRQ chapitre C-25.1).

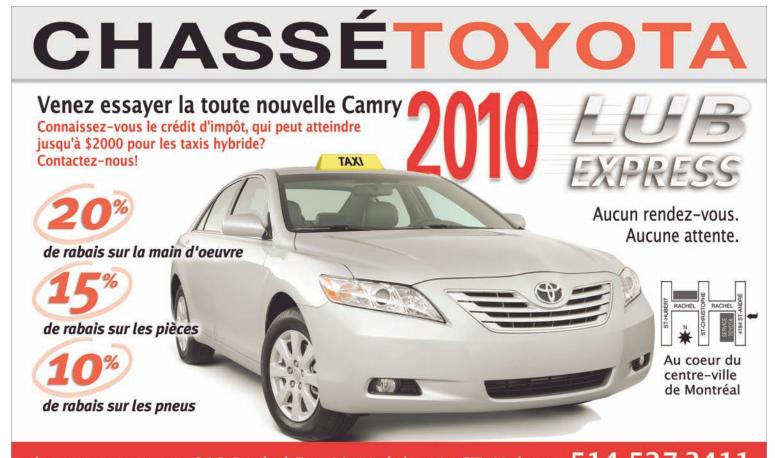
De retour à son taxi, le chauffeur fautif risque donc de retrouver une contravention sur son pare-brise. Le message de l'industrie du taxi qui a créé les postes d'attente est clair: ces emplacements sont réservés aux chauffeurs pour le travail, non pas pour le stationnement. Sur un poste d'attente, vous devez:

- ▶ occuper la première place disponible, soit celle derrière le dernier taxi en attente;
- avancer au fur et à mesure qu'une place se libère:
- être seul dans votre véhicule si vous êtes au volant du premier véhicule stationné à un poste d'attente privé, public ou en commun.

En résumé, que ce soit pour aller aux toilettes, chercher un café ou un lunch, porter un colis, vous ne pouvez laisser stationner votre taxi sans surveillance sur un poste d'attente. Comme tous les travailleurs du centre-ville qui bossent sur la route, vous devez utiliser les stationnements prévus à cet effet. Sinon, vous risquez de recevoir une contravention de 125 \$, plus les frais de 44 \$. Ça fait cher le café, vous en conviendrez.

MOT DE L'INSPECTEUR

Jean-François Riel



chassetoyota.com 819 Rachel Est, Montréal, coin ST-Hubert 514 527.3411

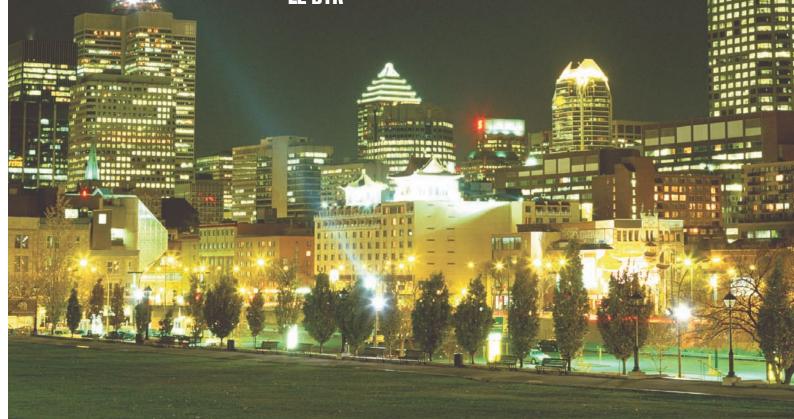


16 NOVEMBRE 2009

DEUXIÈME FORUM DE L'INDUSTRIE DU TAXI À MONTRÉAL

UN VIRAGE IMPORTANT POUR UN NOUVEAU VISAGE DU TAXI À MONTRÉAL

ORGANISÉ PAR LE BTR



DES PHOTOS DE LA JOURNÉE...









EVITALISATION

Pour revitaliser l'industrie du taxi, la publicité semblait une avenue prometteuse. Les intervenants du milieu planchent sur ce projet depuis des années sans parvenir à un consensus. Pourtant, le taxi est reconnu comme une composante essentielle du système de transport collectif et l'industrie du taxi à Montréal déploie depuis un certain temps déjà de grands efforts pour revitaliser et dynamiser son image. L'année 2010 serait-elle la grande cuvée du changement?

LE POINT CENTRAL DE CETTE JOURNÉE du 16 novembre dernier «Un virage pour mon taxi» est le dévoilement de la maquette du nouveau lanternon et du support permettant l'affichage publicitaire. Ce nouvel outil susceptible de procurer des revenus d'appoint aux propriétaires de taxis est le résultat de la collaboration des intervenants de l'industrie du taxi et d'une entreprise québécoise: TAXICOM.

L'entreprise travaille étroitement avec le milieu depuis plus de 18 mois à l'élaboration d'une plateforme publicitaire qui ferait l'unanimité. C'est réussi! Fin décembre 2009, plus de 1600 propriétaires de taxi de l'île de Montréal avaient signé une entente exclusive avec l'entreprise. Celle-ci offre un réseau d'affichage intégré sur la plus grande flotte de taxis à Montréal. Les instigateurs du projet proviennent de l'industrie de la publicité, l'actionnariat comprend une association de propriétaires de taxis. La participation de la part des propriétaires de taxis se fait sur une base volontaire.

Le lanternon

Pour dessiner un support qui incorpore un lanternon et une lumière en cas d'urgence et que le tout soit esthétique, pratique et résistant, TAXICOM a travaillé avec la firme ALTO Design inc., spécialisée en design. Le support publicitaire mesure 42 po x 12 po. Il est

rétro éclairé par LED, c'est un système d'éclairage économique et écologique. Il est fait de plastique roto moulé et fixé sur le toit. Il répond à des critères modernes d'esthétisme et d'efficacité qui ont pour but de rehausser l'image du taxi. La structure répond aux normes de Transport Canada. Le lanternon et son support peuvent être permanents ou temporaires. Aucun entretien ni manipulation n'est requis de la part du propriétaire. La surface d'affichage comporte un adhésif spécial résistant au vieillissement, à la chaleur et au froid; elle est imprimée en numérique. Le lanternon et son support résistent sans problème au «car wash»! La surface du support publicitaire est antireflet, ce qui permet une visibilité maximale.

La publicité peut être affichée sur les 2 faces du support, il inclut également sur la partie arrière le message « APPELER 911 » avec une lumière

ENCORE DES PHOTOS... LE LANTERNON FAIT FUREUR.





clignotante que le chauffeur peut actionner, en cas de problème. Manœuvre discrète qui n'est pas perçue par le client délinquant. Afin d'avoir une plateforme homogène, le lanternon a été redessiné; le support est incorporé au lanternon, il est le même pour toutes les compagnies. Seuls les couleurs et le logo de chaque compagnie de taxis ont été conservés. Un projet clé en main.

Les revenus

Le support publicitaire demeure la propriété de TAXICOM. L'entreprise s'engage auprès du propriétaire de taxi à installer le lanternon avec support à ses frais; le propriétaire n'a pas à débourser un sou. L'espace publicitaire vendu sur les taxis fait partie d'un réseau qui comporte plusieurs facettes. Un pourcentage de chacune des ventes publicitaires affichées sera remis au propriétaire du taxi. On parle de 30 %. La seule obligation du propriétaire de

taxi est de se rendre disponible pour les changements de publicités. Un code d'accès au site web de l'entreprise lui permet de voir en tout temps ce qui est affiché ou le sera, la fréquence et le montant de sa redevance. Ce qui lui donne l'information sur les campagnes de publicité de façon transparente. Le logiciel utilisé donne en temps réel: des photos des visuels installés et les informations reliées à chaque mandat, c'est-à-dire la durée de la campagne, l'emplacement, le marché, le nombre de faces, les coordonnées, etc.

Changement de publicité

La seule obligation du propriétaire est de se présenter rapidement pour le changement de publicité, à la fin d'une campagne. Pour encourager le propriétaire à faire le plus vite possible le changement de publicité, un système de promotion est mis en place: tirages de voyages aux Caraïbes, billets de hockey, restos, forfait-hôtels, bons d'essence, bref des cadeaux incitant à la participation. Le propriétaire de taxi pourra consulter la page web de TAXICOM pour vérifier les promotions et l'identité des gagnants des tirages.

Règlementation

Il faut bien sûr attendre les changements à la règlementation avant de pouvoir installer les lanternons. Le travail est en cours, ce qui devrait permettre d'effectuer les premières installations au printemps 2010.

TAXICOM n'a pas l'exclusivité du lanternon, ayant cédé ses droits au BTR. Le lanternon pourra donc être produit par toute entreprise, pourvu que les normes du BTR soient respectées.







PROPRIÉTA RES VOUS VOTRE TAXI?

Le mercredi 16 janvier 2008, un propriétaire de flotte de taxis loue un véhicule à un chauffeur pour deux jours. L'individu, qu'il ne connaît pas, habite Deux-Montagnes, banlieue nord-ouest de Montréal.

Le 18, pas de nouvelle. Le propriétaire tente de joindre le chauffeur par radio, aucune réponse. Il laisse cinq messages sur la boîte vocale de son cellulaire, pas de retour d'appel. Afin de faire localiser le véhicule, il contacte la Sûreté municipale de Deux-Montagnes, peine perdue.

Désespéré, le propriétaire rapporte le véhicule volé au Service de police de Montréal et offre une récompense de 200 \$ à quiconque retrouvera la voiture. Six jours plus tard, un chauffeur de taxi l'informe que son véhicule, endommagé, se trouve près des rues Viau et Pierre de Coubertin.

Le propriétaire porte plainte et les deux parties se retrouvent en Cour municipale. Le chauffeur, peu loguace, est représenté par un avocat. Le 3 septembre 2009, le juge Denault déclare monsieur Y. Gilbert coupable de vol en vertu du Code criminel, article 334b) ii), portant sur les vols de moins de 5000\$. M. Gilbert est condamné à une peine d'emprisonnement qu'il purgera au sein de la collectivité, sous certaines conditions. De plus, en vertu de la Loi concernant les services de transport par taxi, son permis de chauffeur est révogué pour cing ans, conformément aux articles 26 et 29, puisqu'il a été déclaré coupable d'une infraction criminelle commise alors qu'il effectuait du transport par taxi.

Le propriétaire se souviendra de son aventure. Il a dû essuyer des pertes de 3 000 \$ environ pour des réparations, inspections, nettoyage, essence, récompense et perte de revenu de location.

Vous louez des taxis? Si vous avez des doutes sur le chauffeur, n'hésitez pas à demander des références et, pourquoi pas, à vérifier à la Cour municipale ou au Palais de justice si l'individu a des antécédents judiciaires. Vous devez simplement fournir son nom et sa date de naissance. Cette démarche pourrait vous éviter bien des problèmes.

Un propriétaire averti en vaut deux!





Pour un taxi écologique, plus vert et moins coûteux — Les intervenants du milieu du taxi ont beaucoup travaillé au cours de l'année 2009 pour trouver des solutions permettant d'améliorer les conditions économiques de la profession. Une piste très intéressante: le programme Taxi Vert qui permet à tous de participer à la lutte aux changements climatiques à prix abordable. Pour prendre le virage vert et réduire les frais d'exploitation, TAQ propose de regrouper les taxis sous un projet mobilisateur afin de réduire de 10 % les GES (gaz à effet de serre) émis par les taxis. Plus qu'un véhicule vert, ce qui est proposé est un changement dans les comportements de conduite, de gestion responsable et d'engagement environnemental. Le programme est élaboré avec Énergium, une entreprise spécialisée dans l'agglomération des crédits de GES, pour le domaine du transport routier, entre autres. Ces crédits sont obtenus au moyen d'un programme d'efficacité énergétique. Le programme vise à favoriser les actions rédui-

sant les GES et à quantifier les résultats sous forme de crédits, les certifier au moyen de mesures et de produits normalisés ISO 14064, nouvelle norme utilisée comme cadre de référence. L'agglomération des réductions des GES se fait par l'entremise d'un registre. Afin de recevoir des crédits, l'usager doit s'inscrire à un registre central en donnant son identité en tant que propriétaire, ainsi que les caractéristiques du véhicule. Chaque véhicule constitue un projet GES. Le registre permet de certifier les crédits, qui pourront être rachetés à un prix déterminé.

TAQ est le gestionnaire accrédité et promoteur du programme Taxi Vert. Il utilise les plateformes de quantification et d'enregistrement de projet de l'entreprise Énergium GHG/GES inc. pour le suivi et l'inscription de chaque projet.

Pourquoi un programme? — Les constats présentés lors du Forum « Un virage pour mon taxi » sont les suivants :

- ▶ 8 000 taxis, dont 90 % sont opérés par des propriétaires
- ► La consommation moyenne est de 12 litres pour 100 kilomètres pour une consommation totale annuelle de 7 000 litres
- ➤ Ce qui donne une émission de 17 tonnes de CO2eq
- Les véhicules utilisés : Chevrolet Impala, Toyota Camry, Ford Winstar.

Le but recherché : amener les taxis à être « Carbone neutre ».

Les solutions proposées

- ► Regrouper les taxis sous un projet mobilisateur
- Les doter d'outils d'amélioration éco énergétique
- ➤ Quantifier leurs efforts par la norme ISO 14064
- ► Impliquer les instances gouvernementales

Comment ça marche? — Le programme comporte 3 niveaux d'excellence: Bronze, Argent, Or. Pour quantifier les efforts on utilise un outil de gestion éco énergétique appelé « empreinte carbone annuelle ». Celle-ci est exprimée en kilogrammes de CO2eq et permet de comparer les résultats depuis le début de l'inscription de l'usager. Les efforts se traduisent en crédits qui seront accessibles aux propriétaires inscrits.

Le programme Taxi Vert est un ensemble de mesures et d'outils pour faire baisser les frais d'exploitation. Taxi Vert propose aux propriétaires de taxis des outils pour gérer le véhicule-taxi comme une entreprise de production. Toute entreprise de par ses activités émet du CO2, dessinant ainsi une « empreinte carbone ». Les réductions d'émissions viennent d'une amélioration de productivité, une diminution des émissions va se traduire par une baisse des frais d'exploitation. Ce qui permet au propriétaire de profiter monétairement de ses efforts.

La conduite d'un taxi est plus qu'un style de vie, c'est une entreprise sur roues qui doit être rentable. Par exemple, pour éviter de garder le moteur en marche au ralenti, il existe des chaufferettes auxiliaires qui peuvent être ajoutées au véhicule actuel, afin de permettre au chauffeur d'utiliser le chauffage sans la mise au ralenti du moteur. En éliminant la marche au ralenti, la chaufferette permet des économies de carburant, réduit les gaz à effet de serre, élimine les démarrages à froid et procure plus de confort au chauffeur. Il faut noter aussi que la marche au ralenti contrevient au règlement municipal, donc un risque de contravention.

Le plan d'action pour la mise en œuvre de ce programme serait financé en partie par le gouvernement fédéral et des efforts sont déployés dans ce sens. Il existe aussi des subventions du MTQ pour se prévaloir de certains outils comme le chauffe-cabine. *Pour plus d'informations, contactez le TAQ*.

REVITALISATION









TAXIS ARGENTÉ ET BLANC! — À Mumbai (Bombay), depuis 2007, les femmes disposent d'une flotte de taxis qui leur est réservée. Les véhicules, argenté et blanc, arborent le logo « Forsche ». La fondatrice de la compagnie, Mme Ravathi Roy répond ainsi à une demande toujours croissante. « De nombreuses femmes détestent qu'un chauffeur de taxi les reluque dans le rétroviseur », dit-elle. Les seuls clients masculins admis à bord, les garçons de moins de douze ans. Dans l'habitacle : grand miroir, nécessaire de maquillage, revues... Vanita Vishwanath, 30 ans, cadre en publicité, explique : « Je sors en boîte très souvent avec des amies et nous devons passer la nuit chez quelqu'un s'il n'y a pas de moyen de transport pour rentrer. Même lorsque je sors tard du bureau, je me sens beaucoup plus en sécurité avec un chauffeur femme. »

Et les conductrices, de quelle façon sont-elles perçues? Mme Roy, ancienne pilote de rallye amateur, s'en prend aux clichés de la femme au volant. « Ce sont surtout les hommes qui sont impliqués dans les accidents et les disputes, affirme-t-elle. Les femmes sont des conductrices sûres. »





LES TAXIS ROSES ARRIVENT! — Dans les numéros précédents, nous vous avions informés de l'introduction des taxis roses à Londres et au Liban. Voici que le service est maintenant implanté au Mexique, à la suite d'une campagne de promotion menée par des femmes.

Trente-cinq «Pink Taxis » sillonnent maintenant les rues de Puebla, à 120 km de Mexico. À bord, que des femmes, tant les clientes que la conductrice. Ainsi, la gent féminine ne se fait plus importuner par des chauffeurs trop entreprenants. Les voitures sont également équipées de GPS et de téléphone pour prévenir la police.

« Cette politique connaît un véritable succès, même si les tarifs sont un peu plus élevés », affirme Valentin Meneses, secrétaire chargé des transports, qui compte introduire ce service dans d'autres villes, dont Mexico. Les problèmes des femmes dans les transports en commun de cette ville sont en effet bien connus. On cherche des solutions. Pendant les heures de pointe, certains trajets d'autobus sont réservés aux femmes, afin d'éviter les attouchements qui, malheureusement, sont fréquents.

Bien qu'ils n'aient pas de solution de rechange, certains ne sont pas d'accord avec cette politique. À l'heure où l'on prône l'égalité des sexes, ce genre de mesure divise l'opinion. Cependant, les problèmes des femmes de certaines agglomérations sont criants. Le taxi rose semble donc promis à un bel avenir.

Source: Lemonde.fr



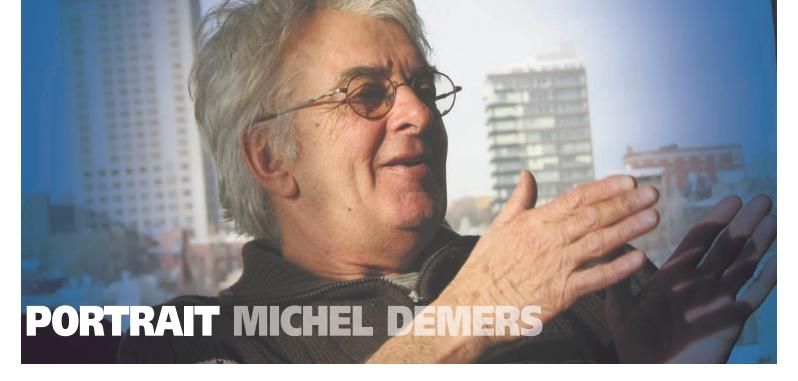
Les Délices d'Amandine

Boulangerie - Pâtisserie - Traiteur

2181, Ste-Catherine Est - Tél: (514) 524-9582 - patisserie-amandine.com

Ouvert 7 jours/7 - dès 7 h du lundi au vendredi et 8 h le we Le temps d'une pause, venez nous rendre visite...

goûtez à notre café et obtenez une viennoiserie gratuitement!



« MON PÈRE ÉTAIT LAITIER... JE NE SAIS PAS D'OÙ ME VIENT MON AMOUR DU TAXI! »

Un parcours inusité — Originaire de Québec, Michel Demers arrive à Montréal à l'âge de 17 ans. Rebelle, il quitte trop tôt l'école au goût de ses parents. Son premier travail de commissionnaire pour un abattoir localisé rue Frontenac, près du siège social actuel du Journal de Montréal, l'oblige à effectuer l'aller-retour régulièrement au site des Douanes et Accises dans le Vieux-Montréal, appelé à l'époque « le bas de la ville ». Comment s'y rend-il? En taxi. Et le chauffeur l'attend pendant qu'il livre ses papiers et certificats. Ces courses lui donnent le temps de discuter avec le chauffeur, presque toujours le même. Il constate que c'est un métier exigeant, qui exige de longues heures pour tirer un revenu décent. Est-ce ce constat qui le fait retourner à l'école? Il s'inscrit au Collège Sainte-Marie, ancêtre de l'UQAM, pour y faire son bac ès arts qui le mènera à une formation de 1^{er} cycle en géologie puis, sur le marcher du travail, à la Baie James.

De retour à Montréal, il entre dans les Forces armées canadiennes et y fait une formation en génie; il sera en poste à Bagotville pendant 8 ans. Parallèlement, Michel Demers trouve le temps d'effectuer une formation en musique. Il devient pianiste, ce qui lui permettra de voyager et de donner des concerts en Europe. Au début des années 90, une opportunité se présente à la ville de Montréal, Service de la circulation. Il est embauché et son patron de l'époque lui donne comme mandat de s'occuper de la section Taxi. Tout est à faire, l'industrie est sous l'autorité du BTR, jeune organisme constitué depuis 1987 qui a pour

mandat de structurer et de règlementer l'industrie du taxi. Le taxi donc, une coïncidence?

Un comité des postes d'attente est mis sur pied par le BTR alors sous la direction de Richard Boyer. Michel Demers va y siéger, entre autres, en compagnie de Louisette Després. L'objectif est d'augmenter le nombre de postes d'attente; à l'époque, Montréal n'en comptait qu'une cinquantaine.

Michel Demers va s'impliquer à fond dans ce projet et mettre en place une façon de faire, un mode de fonctionnement, aujourd'hui reproduit dans d'autres municipalités. D'abord, répertorier les besoins en faisant participer les chauffeurs au processus, déterminer quels sont les temps forts de l'activité et les temps d'attente. Ceci a permis d'établir que l'activité tourne autour des hôtels et des édifices publics. Par exemple, on constate qu'il y a un achalandage important le matin les jours de semaine autour du palais de justice et que les besoins d'emplacements pour les taxis sont grands. On y installera le plus grand poste d'attente à Montréal avec 26 places. Michel Demers voit son travail comme une recherche de solutions pour aider les chauffeurs de taxi à ne pas rouler pour rien et à maximiser le service. Il s'agit pour le chauffeur d'être là au bon moment, donc de mettre des postes d'attente au bon endroit. Il faut aussi donner plus de visibilité aux taxis, toujours dans le but d'améliorer le service aux usagers et de diminuer le temps où le taxi est arrêté. « Un taxi arrêté, ce n'est pas payant », de dire M. Demers. Selon lui, le taxi fait partie du transport collectif. Il se dit préoccupé et accommodant pour tout ce qui concerne la pratique du métier: virages à gauche pour taxis seulement, les voies réservées... Alors, chauffeurs, n'hésitez pas à lui faire part de vos besoins.

Chaque demande de nouveau poste d'attente fait l'objet d'une étude minutieuse. Dans certains cas, un poste est mis à l'essai pour une période de trois mois afin de s'assurer de la localisation. Un poste mal localisé peut générer des plaintes et des problèmes de voisinage. Le travail de collaboration avec le BTR et les intervenants de l'industrie a permis de doubler le nombre de postes d'attente depuis 20 ans. On se rapproche de l'objectif personnel de Michel Demers: 100 postes d'attente dans Montréal centre-ville. À ce sujet, il est intéressant de noter que Montréal est une des villes en Amérique du Nord qui compte le plus de postes d'attente. Il se dit satisfait du travail accompli et parle avec beaucoup d'enthousiasme du métier de chauffeur. Pourquoi? À cette question, il répond qu'il s'agit de gens indépendants et fiers qui travaillent fort pour gagner leur vie. Et il respecte ces valeurs.

En attendant la retraite prévue pour l'an prochain, Michel Demers se penche sur les 10 prochains postes à être installés en 2010 au centre-ville, sur la nouvelle limite de vitesse à 40 km/h dans certains secteurs et... songe peut-être à ses futurs concerts en tant que pianiste, à Avignon, Cannes ou Lyon...



LA BMW X1 EN LEGO

Plus de 165 000 pièces auront été nécessaires pour l'assemblage de ce modèle unique de BM. Participant à un projet caritatif pour l'association « Die Arche » de Munich, 800 enfants âgés de 5 à 13 ans ont reproduit le véhicule en Lego. Au final, la réplique mesure 4,50 m de long, sur une hauteur de 1,50 m. Le personnel de l'entreprise a supervisé les opérations qui ont nécessité environ quatre heures de travail acharné. Que du plaisir!



TAXIS AMBULANCE POUR ANIMAUX

Basé à Marcilloles en Isère, le Groupement de Taxis Ambulances Animaliers de France (GTAAF) offre des services bien particuliers. Il s'agit de transporter les animaux du domicile au point de destination: clinique vétérinaire, salon de toilettage, pension, gare, aéroport, lieu de vacances des propriétaires en France comme à l'étranger. Ça vous intéresse? Vous devez d'abord suivre une formation. Consultez le site du GTAAF.



Marie-Claude Thibault Plus de 15 ans d'expérience chez Desjardins poste 228

Marie-Michèle Poulin Adjointe services taxi poste 130

4545, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H4C 1S3

Pour voir le financement taxi autrement! (514) 935-1123

- · Financement et refinancement de permis de taxi
- · Financement de véhicule-taxi avec rabais de taux concurrentiel
- Amortissement allant jusqu'à 15 ans sur prêt taxi
- · Choix du terme allant de 1 an à 5 ans sur prêt taxi
- Assurance vie, invalidité ainsi que maladies graves offertes (mais non obligatoires)
- · Offre promotionnelle sur hypothèque résidentielle
- Offre du programme Solution Libre-Affaires de Visa Desjardins comportant une carte de crédit Visa Desjardins, une marge de crédit reliée à votre compte Affaires ainsi qu'un accès au service Internet (6 mois gratuits vous sont offerts pour ce service)



INSOLITE





LA PLUS LOOOOOOONGUE MOTO DU MONDE

Colin Furze, un plombier anglais de 29 ans, a construit une moto de 14 m, la plus longue du monde. Son exploit a été inscrit dans le livre des records Guinness, détrônant celle de 9,5 m. Pour faire partie du Guinness, il fallait parcourir 100 m sur l'engin, ce qu'il fit sur la piste d'un aérodrome, car le véhicule n'était pas autorisé à circuler sur la route. La moto, lourde, difficile à manier, particulièrement dans les courbes, peut atteindre 45 km/h. Inutile de préciser que M. Furze éprouve des difficultés de stationnement au centre-ville!



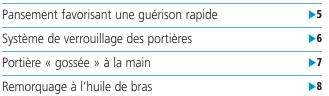
PASSAGE À... NIVEAU!

On a déjà vu des passages de camions ou d'animaux. Mais un passage d'avion... Pas souvent!



LES TEMPS SONT DURS!

Récession oblige, il faut couper dans les dépenses. Certains bricolent eux-mêmes la réparation de leur véhicule avec les moyens du bord. Au royaume de la débrouille, tout est permis!









GRAND PROJET LE COMPLEXE TURCOT

Les travaux de réfection de routes étant peu nombreux en période hivernale, nous remplaçons notre chronique habituelle sur les chantiers en cours par la présentation d'un grand projet qui va sans doute perturber la circulation à Montréal au cours des prochaines années: le complexe Turcot.

L'échangeur Turcot a été inauguré en avril 1967, juste à temps pour l'ouverture officielle de l'Exposition universelle de Montréal. Il constitue une plaque tournante en ce qui a trait à la circulation routière dans la région de Montréal, puisqu'il permet de relier les autoroutes 15, 20 et 720, et facilite l'accès au pont Champlain. Il constitue également un lien essentiel entre l'aéroport international Pierre-Elliot-Trudeau de Montréal et le centre-ville.

Cet échangeur à trois niveaux, d'une hauteur moyenne de 18 mètres et qui culmine à plus de 30 mètres, enjambe l'ancienne gare de triage ferroviaire Turcot et le canal de Lachine. Il compte 15 structures et 12 bretelles permettant l'ensemble des mouvements de circulation. Sa construction a nécessité près de 170 000 m³ de béton et plus de 19 000 tonnes d'acier.

Après plus de 40 ans de service, le ministère des Transports doit procéder à une réfection majeure de cet échangeur, l'un des plus importants du Québec, sur lequel circulent quotidiennement plus de 280 000 véhicules.

Par ailleurs, la fin des activités ferroviaires dans l'ancienne gare de triage Turcot du Canadien National (acquise par le MTQ en 2003), le changement de vocation du canal de Lachine et la revitalisation des secteurs avoisinants représentent toutes des occasions pour le ministère des Transports de mieux intégrer les nouvelles infrastructures dans leur milieu.

En 2001, le Ministère a entrepris une étude des besoins en prévision de la réfection de l'échangeur Turcot. Celle-ci s'est ensuite élargie pour englober les échangeurs De La Vérendrye, Angrignon et Montréal-Ouest, de même qu'une portion de l'autoroute 20 (entre les échangeurs Turcot et Montréal-Ouest), de l'autoroute 15 (entre les échangeurs Turcot et De La Vérendrye) et de l'autoroute 720 (entre l'avenue Greene et l'échangeur Turcot). L'ensemble de ces infrastructures est désormais désigné sous le nom de complexe Turcot.

Le milieu

Ce projet touche à la fois le territoire de la ville de Montréal et de cinq de ses arrondissements : Le Sud-Ouest, Côte-des-Neiges—Notre-Damede-Grâce, Verdun, LaSalle et Lachine, ainsi que les villes de Montréal-Ouest et de Westmount. Situé à moins de six kilomètres du centre-ville, le secteur où se situe le projet du complexe Turcot est bordé par le canal de l'Aqueduc et la falaise Saint-Jacques, de même que par des quartiers résidentiels et industriels. Le canal de Lachine longe le corridor de l'autoroute 20 et il est traversé par les structures menant à l'échangeur De La Vérendrye.

La solution retenue

La solution retenue consiste essentiellement à reconstruire les quatre échangeurs (Turcot, De La Vérendrye, Angrignon et Montréal-Ouest) sous ou à côté des structures existantes et à déplacer l'autoroute 20 et les voies ferrées vers le nord, dans la portion comprise entre les échangeurs Turcot et Montréal-Ouest. Cette solution mise essentiellement sur le rabaissement des structures pour en reconstruire un maximum au niveau du sol ou en remblai.

En retenant cette solution, le MTQ a opté pour la reconstruction des échangeurs sans augmenter le nombre de voies de circulation. Cependant, les réaménagements prévus et l'ajout d'accotements amélioreront la fiabilité du réseau et la sécurité routière.

En plus de répondre à l'ensemble des besoins et des enjeux, cette solution est celle comportant le plus d'avantages après la mise en service des échangeurs:

- des infrastructures mieux intégrées à leur milieu;
- des coûts d'entretien réduits de manière substantielle;
- ▶ le développement de l'immense terrain de l'ancienne gare de triage Turcot désormais désenclavé.

Cette solution est également celle causant le moins de nuisance pendant la période des travaux :

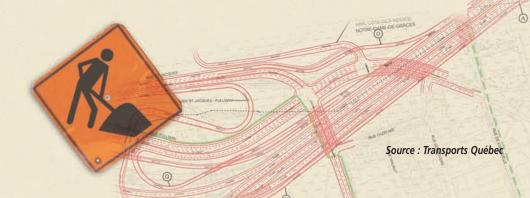
- ▶ durée plus courte;
- ▶ restriction au minimum des fermetures de voies autoroutières et municipales pour éviter que des dizaines de milliers de véhicules transitent chaque jour par les rues avoisinantes.

Calendrier de réalisation

- ► Évaluation environnementale Décret gouvernemental en vertu de la *Loi sur* la qualité de l'environnement: hiver 2009-2010
- ► Avant-projet préliminaire : juillet 2009
- ► Avant-projet définitif : 2010
- ► Construction: 2010 à 2016
- ▶ Mise en service graduelle: septembre 2015

Coût du projet

Le coût de ce projet est évalué à 1,5 milliard de dollars (en dollars courants).







CONGRÈS

Banque Nationale

Siège social Banque Nationale 13 au 15 janvier 350 délégués

Breakaway Tours

Delta Montréal 14 au 19 janvier 868 délégués

Labrador North Chamber of commerce

Palais des Congrès et Hotel Inter Continental 18 au 31 janvier 600 délégués

Ministère de l'Éducation

Hyatt Regency Montréal 26 au 28 janvier 300 délégués

Association des étudiants en médecine dentaire

Hilton Bonaventure 27 janvier au 3 février 400 délégués

95th National Manager's Community Professional Development Forum

Palais des Congrès et plusieurs hôtels du centre-ville 2 au 4 mars 1 200 délégués

Canadian Aids Society/Leading together 2010

Delta Centre-Ville 3 au 8 mars 500 délégués

COCEP 2010

Delta Centre-Ville 25 au 28 mars 300 délégués

ÉVÉNEMENTS

Igloofest

Soirées avec musique et DG pour fêter l'hiver dehors 14 au 30 janvier Divers endroits à Montréal

Shen Yun

Culture traditionnelle chinoise 15 au 17 janvier Place des Arts

ÉVÉNEMENTS (SUITE)

Festival Voix d'Amériques (FVA)

5 au 12 février

Plusieurs localisations à Montréal

Week-end Red

Fêtes de la St-Valentin 11 au 14 février Plusieurs localisations à Montréal

Les Rendez-vous du cinéma québécois

27^e édition 17 au 27 février Plusieurs localisations à Montréal

Festival MONTRÉAL EN LUMIÈRE

11e édition 18 au 28 février Plusieurs localisations à Montréal

Les Symphonies portuaires de Pointe-à-Callière

28 février et 7 mars 350 Place Royale Vieux-Montréal

Festival du Film sur l'Art (FIFA)

18 au 28 mars Plusieurs localisations à Montréal



Vous avez besoin de conseils sur les assurances ou les contraventions routières ?

Vous voulez connaître les conditions pour devenir chauffeur de taxi?

Le milieu du taxi vous intéresse ?

Ne cherchez plus!

Le Carrefour du Taxi

est le seul portail Web qui offre les services et outils répondant aux besoins de l'industrie du taxi au Québec.

Le beau temps est toujours au rendez-vous avec le Carrefour du taxi!

Une seule adresse: www.carrefourdutaxi.ca Une initiative de FinTaxi



PROPRIÉTAIRE RECHERCHE

SGCI, taxi Champlain à louer, T11, soir, **2** 450-661-4730 ou 514-267-3391

Flotte de taxis cherche chauffeurs, jour et soir, 2 514-272-7939

Jean ou Mounir cherchent chauffeur, jour, VIP Pontiac, № 514-273-5767 (jour) et 514-501-4569 (soir)

Hamid cherche chauffeur, T11, nuit, **2 514-944-1128**

CHAUFFEUR RECHERCHE

Jean, cherche taxi, A11, single, **2 514-388-9113**

Hassan cherche taxi, fin de semaine, **№** 514-660-3680

Rachid cherche taxi, A11, jour, 2 514-812-9285

Mohamed cherche taxi, A11, single, **№ 514-807-4484**

John cherche taxi, A11 ou A12, single à louer,

□ 514-825-2544

Assikar Mohamed cherche à acheter permis, A11, avec ou sans voiture, financement déjà accepté (200 000 \$), 2 514-232-6931 et 514-804-2069

Bouzid cherche taxi, single, nuit, location, **2** 514-738-2465

Ayman cherche taxi, single, 2 514-467-8241

Rick cherche taxi, single, soir, vendredi, samedi et dimanche, 2 514-252-9793

CHAUFFEUR RECHERCHE

Ali cherche taxi, single, A11, jour, **2 514-292-6243**

Donald cherche un taxi, soir, fin de semaine, 2 450-656-8949

Youcef cherche taxi, jour ou single, A11, 25 514-736-5117

Bolami cherche taxi, A11, nuit ou single, 2 514-326-0626

Daho Tayeb cherche taxi à louer, A11, single, 2514-232-6931

Mouiz cherche taxi à louer, 22 450-616-9132

Hasnaoui Hicham cherche taxi à louer, soir ou single, A11 ou T11, **№ 514-661-6080** et **514-815-2865**

Kamal cherche taxi, A11, 22 514-264-7735

Cherche taxi, A11, single, 2 514-383-0703

Achaach cherche taxi, A11, single, jour, 2514-501-7186

Mohamed cherche taxi Coop Montréal, jour ou nuit, 29 514-885-1619

TAXI À VENDRE

Alix Pierre vend taximètre usagé, 100 \$, **№** 514-554-7860

Costel vend permis avec auto, 230 000 \$, 2 514-239-1430

Permis à vendre, 22 514-583-5811

TAXI À VENDRE

Elias vend auto Lincoln Town 2005, **2514-777-3335**

Vend permis, A11, 225 000 \$, 22 514-969-5552

Joseph vend permis T11 avec auto, 215 000 \$, 2 514-575-7276

Michel Guilbault vend permis, **2514-277-0560** ou **514-803-9624**

André vend permis A11 avec auto, 249 000 \$, ou permis sans auto, 225 000 \$,

514-464-4779

Desrosiers vend permis avec auto, 225 000 \$,

2 514-576-7092

Gauthier vend permis, A11, 245 000 \$, **2450-681-6287**

Rabah Bounab vend permis, 180 000 \$, **2** 450-602-2728

Pierre Saaoud vend permis, A11, avec auto, 514-602-1166

Vend permis, A11, avec auto, 233 000 \$, **2514-839-2476**

Enzo vend permis, A5, 210 000 \$, **2 514-949-0581**

Sam vend 2 radios, 2 514-979-8778

Pierre Marseille vend permis, A11, avec auto, 220 000 \$, **25 14-353-2528** ou **514-835-6938**

René Brien vend permis, T11, avec auto, 2 514-256-8805



Rédaction

Béatrice Miszczak Bureau du taxi et du remorquage Ville de Montréal

Production graphique Cécile Dion

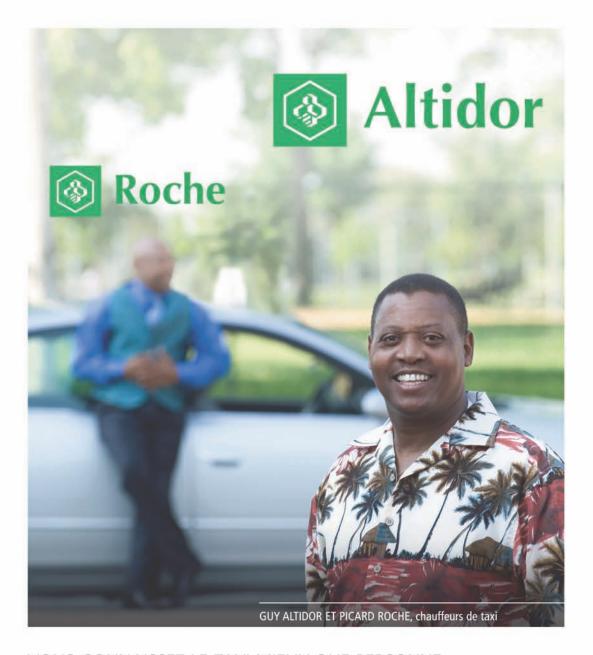
ImpressionPresse Papiers

Taxi Le Journal est publié par le

Bureau du taxi et du remorquage de la Ville de Montréal 4949, rue Molson Montréal (Québec) H1Y 3H6

Tél.: 514 280-6600 Fax: 514 280-6596 Taxi Le Journal est imprimé à 5000 exemplaires, 4 fois l'an, et distribué gratuitement aux chauffeurs de taxi de l'île de Montréal.

ISSN 1480-6193



VOUS CONNAISSEZ LE TAXI MIEUX QUE PERSONNE. NOUS, ON CONNAÎT LES FINANCES.

L'équipe Service aux entreprises, particulièrement financement taxi, de la Caisse Desjardins Cité-du-Nord de Montréal organise aussi des conférences offertes au public. Au cours de l'année, les conférenciers aborderont les sujets suivants :

Mercredi 21 octobre 2009

Transmission harmonieuse de votre patrimoine. Planification successorale et impact au décès.

Mercredi 25 novembre 2009 Régime enregistré épargne études (REEE)

Merci d'accepter notre invitation! Contactez votre conseiller maintenant.



www.citedunord.com











Profitez des meilleures conditions de financement, partout au Québec!

ACHAT DE PERMIS REFINANCEMENT DE PERMIS ACHAT DE VÉHICULE-TAXI

FinTaxi est propriétaire du Carrefour du Taxi et de l'École du Taxi Henri-Bourassa





514 353-2757 | 1 866 227-2091 | WWW.FINTAXI.CA

